

COMMUNE DE LA BRUYERE
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que quatre points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 24 juin 2019 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Ils ont été déposés par Monsieur Laurent Botilde, Conseiller Communal MR.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Suivi du dossier concernant les inondations

Lors du dernier Conseil Communal, nous avons abordé la problématique des dernières inondations sur le territoire communal de La Bruyère. Le Collège a alors déclaré vouloir rencontrer les riverains impactés par les inondations, ainsi que le monde agricole.

Quelles sont les avancées enregistrées dans ce dossier ? Qu'en est-il ressorti de vos différentes rencontres avec les riverains et le monde agricole ? Quelles sont les prochaines démarches/décisions que vous envisagez de prendre dans ce dossier ?

2. Suivi du dossier du clocher de l'église de Warisoulx

Était inscrit à l'ordre du jour du Conseil Communal du 25 avril un point numéro 30 qui proposait de décoiffer la tour de l'église de Warisoulx et de poser le clocher au sol avant de bâcher l'orifice à ciel ouvert ainsi créé. Le devis estimatif était de 60.000 € TVAC.

Sur proposition de l'Echevine en charge des lieux de culte, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité de reporter la décision à prendre dans ce dossier dans l'attente de la réception de renseignements complémentaires.

Pourriez-vous nous présenter les avancées enregistrées dans ce dossier ?

3. La réouverture de certains sentiers

Un article de presse faisait état du fait que la commune de La Bruyère détiendrait « Le triste record des sentiers disparus » en Province de Namur. Nous avons pu lire sur les réseaux sociaux qu'à ce sujet le Collège communal avait rencontré La maison de la mémoire rurale en vue de justement rouvrir certains sentiers.

Pourriez-vous nous faire le point sur cette réunion ? Pourriez-vous nous communiquer la liste des sentiers que le Collège envisage de rouvrir ?

4. L'avenir de l'actuelle maison communale

Nous avons découvert par le biais de la presse que la nouvelle majorité réfléchissait à éventuellement revendre l'actuelle maison communale, en vue de financer la construction de la nouvelle administration communale. Plusieurs scénarios seraient possibles, et le dossier aurait été confié au BEP.

Le Collège envisage-t-il de vendre le bâtiment abritant actuellement les services communaux ? Dans l'affirmative ou la négative pourriez-vous justifier votre réponse ?

La Bruyère, le 21/6/2019

Le Directeur général,

Y.GROIGNET



Le Bourgmestre,

Y.DEPAS